Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 056-215600412-20260408-2026_43_001-DE

COMMUNE DE CLEGUEREC (56480)
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 08 avril 2026 à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Le Maire, Maryvonne LE FORESTIER.

ETAIENT PRESENTS : Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Corinne HAQUIN, Pascal LE CRAVER, Catherine LORANS, Jean-Louis KERGARAVAT, Françoise RIGAL, Marc HAMONIC, Marie-Claire PIQUEMAL, Elisabeth RIO, Alain QUÉRÉ, Éric BUHR, Armel YSOPT, Serge PERRET, Thierry CHRISTIEN, Carine HENRY, Julie CRUZ, Antoine AUDIC, Maëva LE PAIH, Elodie MOISAN, Michael QUEMENER, Léna BIGNON, Charlotte LEPRÊTRE

***ABSENCES ET POUVOIRS* :**

Est nommée secrétaire de séance : Carine HENRY

Votants	23
Exprimés	23
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Délibération n° 2026-43

DEMANDE D'HONORARIAT

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que le titre de Maire honoraire est attribué par le Préfet dans les conditions suivantes :

- Avoir exercé ses fonctions municipales (maire ou adjoint) pendant au moins 12 ans ;
- Avoir cessé les fonctions pour lesquelles l'honorariat est demandé ;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation entraînant l'inéligibilité.

Elle précise que Marc ROPERS a exercé ses fonctions de Maire pendant 18 ans, et propose dès lors à l'assemblée de solliciter un titre de Maire Honoraire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Sollicite** auprès de Monsieur Le préfet du Morbihan l'attribution du titre de « Maire Honoraire » au profit de Marc ROPERS, Maire de la commune de 2008 à 2026

Le Maire
Maryvonne LE FORESTIER